

Aire d'accueil des camping-cars

Les travaux de l'aire d'accueil des camping-cars vont débiter courant du mois d'octobre, la construction d'un accès avec un système de barrière à l'entrée du camping ainsi qu'une plateforme de vidange des toilettes permettra un accueil de qualité pour les camping-caristes. La mise en service sera effective au printemps prochain.



Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont évidemment interdits. Outre qu'ils sont source de pollution environnementale et visuelle, ils sont également pointés par le code pénal qui punit d'amendes les auteurs. La déchetterie de la Souterraine ou de Bénévent l'Abbaye sont à votre disposition. Pour joindre la Ligne Info Déchets d'Evouils, vous pouvez composer le 05 55 89 86 06

Mise en page / textes : Mairie de Fursac - Impression : JPM Editions (Fursac) - Réalisé sur papier issu de forêts durablement gérées - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Les Échos de Fursac N° 10

Repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, le repas des aînés, prévu début novembre ne pourra pas avoir lieu. Un colis leur sera distribué à la place.

Diagnostic de notre territoire

Deux étudiants de Sciences Politiques de Paris Saint-Germain interviendront à compter du 12 octobre. Ils sont chargés de réaliser un diagnostic de notre territoire, ses forces, ses faiblesses, et de faire ensuite des propositions visant au développement de notre commune. A ce titre, ils peuvent être amenés à vous rencontrer et à vous interroger sur votre ressenti.

Logements locatifs

Nous sommes régulièrement interrogés sur l'offre locative de notre commune. Si vous disposez d'un logement à louer, appartement ou maison, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous transmettrons vos coordonnées aux demandeurs.

Maison de santé

Les travaux de la maison de santé ont débuté, ils vont se poursuivre jusqu'au mois de mai 2021. Cette structure aura une capacité d'accueil de deux médecins, deux kinésithérapeutes, des infirmières, un pôle accueil et une salle de réunion.



Personnes vulnérables

A la demande des services de l'État, la commune de Fursac met en place un fichier des "personnes vulnérables". Lors d'événements particuliers (canicule, intempéries hivernales, crise sanitaire), ce fichier permettra une meilleure prise en charge des besoins des personnes seules, âgées, en situation de handicap... Les conseillers municipaux, dans le respect des règles de confidentialité, sont chargés de récolter les informations.

Station d'épuration

Le chantier de construction de notre nouvelle station d'épuration est terminé. Nous avons procédé à sa mise en route il y a environ un mois en la reliant au réseau existant. En clair les effluents sont désormais envoyés et traités sur le nouveau site. De fait, l'ancienne station a été déconnectée. Sur cet ancien site, la démolition des ouvrages vient de s'achever. Resteront à clôturer, pour leur mise en sécurité, les équipements restants, en l'occurrence un poste électrique et le poste de transit dans lequel sont installées les pompes permettant l'envoi des effluents vers la nouvelle station. Cet automne, des roseaux seront également plantés. Ces plantes disposent d'un système racinaire très dense qui améliore l'oxygénation des filtres, une condition sine qua non au développement des micro-organismes nécessaires au bon fonctionnement de la station. Concernant la gestion des boues de l'ancienne station stockées dans la bâche et dans les ouvrages bétons, nous avons été confrontés à l'impossibilité de leur épandage, comme nous le faisons chaque année, en raison de la Covid-19. De fait, la seule solution a été de les envoyer vers une station en capacité de les retraiter, en l'occurrence Montluçon et Saint-Pourçain-sur-Sioule. Les coûts liés à ces obligations seront subventionnés par l'Agence de l'Eau.

Formation informatique

Nous vous proposons une formation informatique de tous niveaux de 10 à 12 séances d'une durée de 1h par groupe de 10 à 12 personnes. Le coût est de 80 € par personne, la moitié de cette somme sera prise en charge par la commune. Les séances se dérouleront le lundi ou mardi en journée.

Si vous êtes intéressés merci de vous inscrire avant le **vendredi 30 octobre 2020** à la mairie au 05.55.63.60.87.